

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 16 Juin 2022

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Isabelle JEZEQUEL, Benoit RIOU et Kristel TANGUY excusés

Attribution des subventions 2022

Lors du conseil municipal du 25 avril 2022, toutes les subventions n'avaient pas été allouées car les dossiers de demande étaient incomplets. Les associations concernées ont transmis les documents et le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes :

ASC Guiclan Handball	4265.00	Société de chasse	600.00
FC Guiclan	2864.00	FNACA	200.00
Compagnie de l'Arc de la Penzé	998.00	Boule bretonne guiclanaise	150.00
Club de l'amitié	350.00	Groupe artistique de la Penzé	150.00
Trotteurs de la Penzé	200.00	Gym pour tous	380.00
Groupement de l'Horn (Football) *	1 500.00	Entente du Bas Léon (Handball) *	1 500.00

Pôle enfance et médiathèque : choix de l'architecte

Une consultation a été lancée pour le choix d'un architecte pour le pôle enfance et médiathèque, elle s'est déroulée en 2 temps :

Dans un premier temps, le dépôt de candidatures : 18 architectes avaient déposé un dossier. 4 cabinets ont été retenus et ont été invités à déposer une offre financière et se présenter lors d'une audition.

Le conseil municipal (10 pour, 9 contre) retient le cabinet SABA pour un montant d'honoraires de 147 000.00 € HT.

Programme voirie 2022 : choix entreprises

Une consultation a été lancée pour les travaux de voirie programme 2022.

Les travaux retenus dans le marché sont les suivants : Kerizamel – La Haye, la Haye, Coat Mez-Kerlann, Kerlaoudet, Maner al Land, parking salle des sports.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Colas pour un montant de 93 250.15 € HT.

Espace Adventura : étude béton armé et charpente métallique

Actuellement une personne est intéressée pour s'installer dans les locaux de l'Adventura, l'objectif est de créer un commerce alimentaire en partenariat avec le groupe Casino.

Des rencontres ont eu lieu avec un représentant du groupe Casino et un maître d'œuvre afin d'évaluer les aménagements à réaliser.

La commune doit au préalable réaliser une étude béton armé et charpente métallique, le devis est de 6500.00 € HT. Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) est favorable à la réalisation de l'étude.

Espace Adventura : loyer appartement

Un appartement se libère dans l'espace Adventura, à l'unanimité, le conseil municipal fixe le loyer à 360.00 € à compter du 1^{er} juillet 2022.

Répartition du produit des amendes de police

Le conseil départemental du Finistère attribue tous les ans des aides dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police relatives à la circulation routière.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de déposer le dossier relatif au projet de travaux d'aménagement et de sécurité de la rue de Moudennou estimé à 198 550.00 € HT.

Acquisition foncière

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) est favorable à l'achat des parcelles cadastrées section C n° 2688, 2686, 2181 et une partie de la parcelle 2182 appartement à la famille Bernard, situé à proximité de l'espace Adventura, d'une superficie d'environ 1365 m² au prix de 30.00 € le m².

Cession foncière

Suite à la demande de Mme Sophie Le Philippe, propriétaire de l'immeuble situé à proximité de la mairie et afin de régulariser une situation ancienne, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la cession de terrain au prix de 3.50 € le m²,

Jurés d'assises

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valable pour l'année suivante, 6 personnes ont été tirés au sort sur la liste électorale : M. Frédéric MADEC, Mme Gaëlle CLEGUER, M. Martial ABHERVE GUEGUEN, M. BOZEC Roger, M. Guy MOREAUX, M. François MORVAN,

Séjour zoo de Beauval : participation familles

L'animation jeunesse organise un séjour au Zoo de Beauval pour la période du 1^{er} au 4 août 2022 pour les enfants nés en 2010. A l'unanimité, le conseil municipal fixe le coût du séjour à 240.00 € par enfant.

Cimetière cave urne : fixation prix

L'entreprise Kerguiduff a réalisé 8 caves urnes au cimetière. A l'unanimité, le conseil municipal fixe le prix d'une cave urne à 720.00 € HT soit 864.00 € TTC.

Convention Héol

Le conseil municipal (14 pour, 1 abstention et 4 contre) décide de renouveler la convention pour les années 2022, 2023 et 2024 avec Héol selon les modalités suivantes :

	2022	2023	2024
Montant de la cotisation à HEOL	3652.22 €	3677.76 €	3728.84 €
Prise en charge par l'EPCI	1072.68 €	1072.68 €	1072.68 €
Coût de revient pour la commune	2579.54 €	2605.08 €	2656.16 €